

«Restauration de Notre-Dame de Paris : Catherine Morin-Desailly stupéfaite par les propos inacceptables du général Georgelin»

13/11/2019

Les membres de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication du Sénat, tous groupes politiques confondus, ont découvert avec stupéfaction les propos inacceptables tenus par le général Jean-Louis Georgelin, préfigurateur de l'établissement public chargé de la conservation et de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris, à l'encontre de Philippe Villeneuve, l'architecte en chef des monuments historiques chargé des travaux.

À la lecture de ces propos, ils considèrent que les conditions ne sont désormais plus réunies pour que le préfigurateur soit en capacité de fédérer autour de ce projet d'une ampleur sans précédent les différents acteurs chargés d'entreprendre, dans les meilleurs délais, la reconstruction de ce joyau de notre patrimoine national et de respecter les compétences dévolues à chacun d'entre eux par la loi.

Ils s'étonnent par ailleurs que, près de quatre mois après la promulgation de la loi n° 2019-803 pour la conservation et la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris, les textes d'application des dispositions portant création de l'établissement public administratif chargé de concevoir, de réaliser et de coordonner les travaux de restauration, placé, sur proposition du Sénat, sous la tutelle du ministère de la culture, n'aient toujours pas été publiés.

Catherine MORIN-DESAILLY, présidente, a précisé que « la commission de la culture du Sénat entreprendrait tous les contrôles lui permettant de s'assurer de la bonne application des différentes dispositions de la loi sur Notre-Dame, en particulier celles relatives aux modalités de gouvernance de l'établissement public chargé de piloter sa reconstruction et à la bonne utilisation des fonds récoltés pour le financement des travaux. »

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)